



Oléiculture

N°18

16 octobre 2026



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Référents filière & rédacteurs

Justine CHAZALVIEL

France Olive Production

j.chazalviel@ctolivier.org

Julien BALAJAS

France Olive Production

j.balajas@ctolivier.org

Directeur de publication

Georgia Lambertin

Présidente de la chambre régionale

d'Agriculture Provence Alpes-Côte d'Azur

Maison des agriculteurs

22 Avenue Henri Pontier

13626 Aix en Provence cedex 1

contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation

PACA

132 boulevard de Paris

13000 Marseille

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**


GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



**La stratégie
écophyto 2030**
Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

ARC – MÉDITERRANÉEN

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

Phénologie

La lipogenèse continue et la maturité progresse ! La récolte des olives à huile débutent dans certains secteurs.

Mouche de l'olive

Les niveaux de captures augmentent, parfois fortement. Continuer de surveiller vos vergers et renouveler vos protections si nécessaires si vous prévoyez de récolter dans plus de 20 jours.

Maladies du feuillage

Les précipitations annoncées sur l'ensemble du territoire oélcioce rendront les conditions favorables aux contaminations. **Restez vigilants !**

Cochenille pauliste

Le réseau d'observations montre une augmentation des captures des larves mobiles traduisant le début d'un nouvel essaimage.



La Chambre d'agriculture du Var réalise **un nouvel état des lieux exhaustif** de la présence de cochenilles sur le territoire oléicole pour la récolte 2026.

Si vous êtes producteur et/ou moulinier souhaitant relayer l'information, vous trouverez un questionnaire et d'autres supports d'information [sur le site de la Chambre d'agriculture du Var](#). Il est important de compléter le questionnaire même si vous n'avez pas de cochenilles sur vos parcelles afin de délimiter plus précisément les zones où la cochenille en question est présente.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA



Conditions météorologiques

Département / Jour	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer
Alpes-de-Haute-Provence						
Alpes-Maritimes						
Var						
Bouches-du-Rhône						
Vaucluse						
Drôme						
Ardèche						
Gard						
Hérault						
Aude						
Pyrénées-Orientales						
Corse						

Prévisions du 16 au 21 octobre 2026 (source : Météo France)

Des pluies et orages sont prévues sur l’ensemble du territoire. Les températures en journée diminuent ainsi que les écarts thermiques entre les journées et les nuits. Les indices de confiance sont moyens sur ces prévisions.



Olives sur arbre en confort hydrique
Source : France Olive

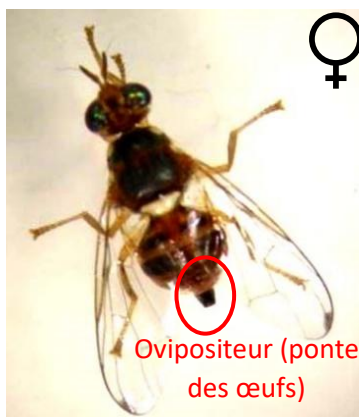
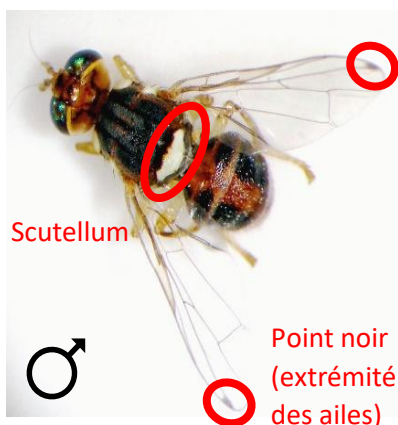
Les vergers en stress hydrique ont profité des pluies des jours passés sur une grande partie du territoire oléicole.

La maturité continue de progresser. Les récoltes débutent sur une partie des territoires comme le Vaucluse, le Gard, l'Hérault et se poursuivent sur les Bouches-du-Rhône.

Mouche de l'olive



Éléments de biologie



Photos de mouche de l'olive
(Mâle à gauche, femelle à droite)

La mouche de l'olive, *Bactrocera oleae*, est un des ravageurs les plus importants des olives et le principal ravageur d'importance économique des oliveraies.

Les adultes mesurent 4 à 5 mm de long. Leur thorax est foncé et strié de bandes grises et de barres blanches

sur les côtés. Le **scutellum** (partie inférieure du thorax, jonction avec les ailes) est **blanc** (pouvant tirer vers le jaune pâle). L'abdomen est brun-orangé avec des zones latérales plus sombres. Les **ailes** sont transparentes avec **un point noir** sur leurs extrémités.

Les **piqûres de ponte** se caractérisent par une **tâche brune d'un demi-millimètre de diamètre en forme de triangle ou d'ovale**.

Un **trou de sortie** est visible après nymphose de la larve dans le fruit : **au bout d'une vingtaine de jours**, c'est sous **forme adulte** que la jeune mouche sort de l'olive.

Les larves, en se nourrissant de la pulpe des olives, provoquent la détérioration des fruits (qualité) et une chute prématurée due à des effets directs (dommages mécaniques) et indirects (agents pathogènes opportunistes). En effet, les mouches en piquant les fruits favorisent **l'apparition de la dalmaticose**, une maladie fongique pouvant causer des pertes de récoltes importantes.



*Piqûre de ponte (à gauche), trous de sortie (au milieu)
et mouche sortant d'une olive (à droite)*

Source : France Olive



Dalmaticose sur olives

Source : France Olive

Pour plus d'informations sur la biologie et la gestion de la mouche de l'olive, vous pouvez consulter la page web [Mouche de l'olive - FRANCE OLIVE - AFIDOL](#) et [l'infolive n°8](#).

Observations

Les captures sont globalement en augmentation sur l'ensemble des secteurs par rapport aux semaines passées. Les piégeages restent faibles à modérés en Haute Provence, dans la basse vallée de la Durance, le Luberon et les piémonts du Ventoux ainsi que dans le Nyonsais. Ils sont forts dans le sillon audois, les pourtours niçois, les piémonts alpins méridionaux, l'arrière-pays varois. (Voir la carte de piégeage ci-dessous)

Les niveaux de piégeage à la même période l'an dernier étaient globalement similaires sur les secteurs avec de fort piégeage en ce moment, plus élevés sur les secteurs avec des piégeages faibles à modérés en ce moment.

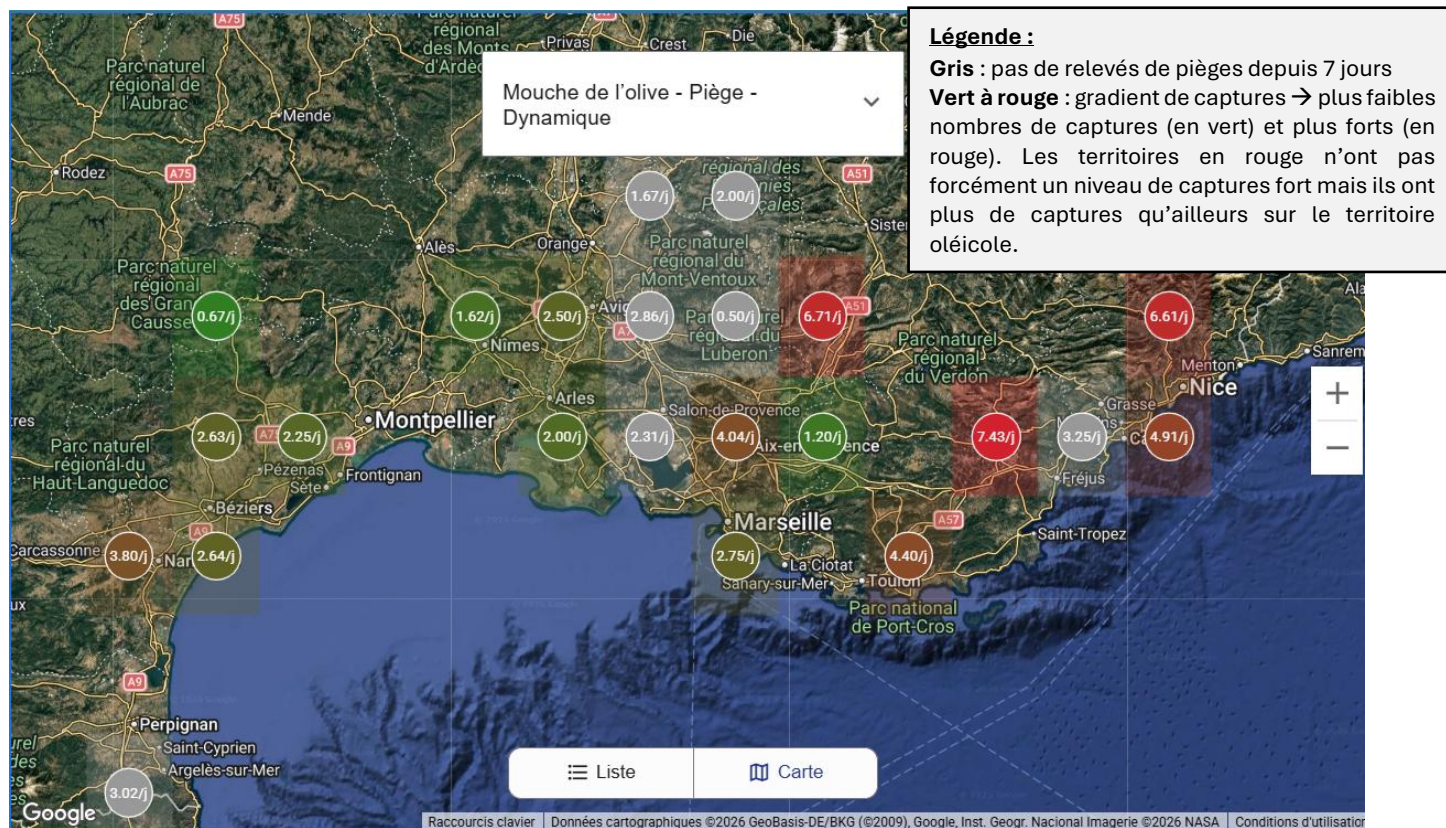
Pour l'instant les niveaux de dégâts observés sont globalement faibles à modérés, exception faite de l'arrière-pays varois et de certains secteurs du pourtour niçois et des piémonts alpins méridionaux.

Évaluation du risque

Il est important de continuer de suivre le niveau de population de mouches et leurs dynamiques sur vos parcelles. Le suivi du piégeage doit être fait au moins de manière hebdomadaire.

- ✓ **Si la récolte est prévue d'ici 20 jours, le risque est faible.** En effet, les piqures de mouche n'auront pas le temps d'évoluer en tours de sortie. En revanche, la dalmaticose représente tout de même un risque puisque sa période d'incubation est inférieure à une semaine.

- ✓ Si vous prévoyez de récolter dans plus de 20 jours, alors le risque est **modéré à fort**, surtout si les captures augmentent dans votre secteur. Les piqures de ponte pourront alors se transformer en trous de sortie, de la dalmaticose pourra s'installer également.



Carte de piégeage de la mouche de l'olive (moyenne des captures par zones sur les 7 derniers jours)
Source : Extrait de l'application Oléiculteur



Vous pouvez consulter les cartes de captures de mouches autour de vous sur l'application **Oléiculteur** disponible sur le site de France Olive et sur ce lien : <https://oleiculteur.franceolive.fr/connexion>. Si vous n'avez pas encore de compte, vous pouvez le créer gratuitement, « créer votre exploitation » et lancer une recherche autour de vous dans un rayon donné.

Gestion du risque

- Le suivi de piégeage (hebdomadaire) contre la mouche de l'olivier est la meilleure stratégie pour détecter et évaluer la pression mouche avant d'observer des conséquences sur la production. Les pièges doivent être relevés une fois par semaine.
- Les précipitations récentes sur certains secteurs ont pu lessiver vos barrières minérales en place : **si vous récoltez dans plus de 20 jours et au vu de l'augmentation des captures, pensez à les renouveler si nécessaire et si possible (attention aux Délais Avant récolte)**. Les barrières minérales sont les seules protections permettant de lutter contre la dalmaticose en protégeant les fruits des piqures ! Soyez vigilants et pensez à les renouveler si c'est



nécessaire. [Vous trouverez la liste des argiles autorisés en biocontrôle sur ce lien, sous la dénomination Silicate d'aluminium.](#)

- **Les pièges alimentaires**, comme les pièges bouteilles servent à piéger massivement la mouche et réduire ainsi la population initiale de mouche. **Ces derniers doivent être en place.** Il est recommandé d'utiliser cette méthode **si votre parcelle est isolée**, c'est-à-dire s'il n'y a pas d'autre parcelle d'oliviers à proximité. **Dans le cas contraire vous risquez d'attirer les mouches dans vos parcelles.**

Vous pouvez consulter des ressources sur la fabrication d'un piège alimentaire en suivant le lien suivant : <https://afidol.org/oleiculteur/piegeage-massif-de-la-mouche-de-lolive/>.

Maladies du feuillage

Éléments de biologie

L'œil de paon et la cercosporiose sont deux maladies fongiques problématiques sur l'olivier. Elles provoquent des dégâts importants (défoliation) qui peuvent impacter la production.



Symptômes d'œil de paon

Source : France Olive



Symptômes de cercosporiose

Source : France Olive



Pour avoir plus d'informations sur les symptômes et les dégâts ainsi que sur les cycles biologiques de ces maladies, consultez le [BSV n°1](#) ou [le webinaire sur les maladies du feuillage](#).

Observations

Aucune nouvelle sortie de symptômes n'est observée, malgré les épisodes contaminants des semaines passées qui ont eu lieu sur une majorité des secteurs.

Analyse du risque

Les conditions météorologiques annoncées sur l'ensemble des secteurs oléicoles seront favorables aux nouvelles contaminations par les maladies du feuillage.

Le risque de nouvelles contaminations est **faible** si aucune pluie n'est prévue sur votre secteur, que vous ayez ou non des symptômes de maladies du feuillage dans votre verger.

Le risque de nouvelles contaminations est **modéré** si des épisodes pluvieux sont prévus sur votre secteur mais que vous n'avez pas ou peu de symptômes de maladies du feuillage dans votre verger.

Le risque de nouvelles contaminations est **fort** si vous êtes concernés par les prévisions d'épisodes pluvieux et que des symptômes de maladies du feuillage sont visibles sur votre verger.

Cochenille pauliste



Éléments de biologie

La cochenille pauliste de la famille des *Diaspididae* a récemment été identifiée par l'ANSES comme *Acutaspis paulista* (première détection en France). En plus d'être présente sur l'olivier, elle est également détectée sur diverses espèces végétales ornementales ou sauvages, comme le fusain (*Euonymus spp.*), le troène (*Ligustrum spp.*), le lierre commun (*Hedera helix*) ou l'acacia (*Robinia pseudoacacia*).



Cochenille pauliste

Source : Fanny Vernier (CA83)

Pour plus d'éléments sur son cycle biologique, vous pouvez consulter le [BSV n°6](#).

La cochenille pauliste ne sécrète pas de miellat (cochenille à bouclier). Elle ne favorise donc pas le développement de la fumagine (complexe de moisissures saprophytes noirâtres). En revanche, **ses piqûres d'alimentation sur les tissus végétaux** (feuilles, pousses, fruits) peuvent entraîner, notamment en cas de pullulation, **des dégâts importants** : jaunissement du feuillage, défoliation, dessèchement de rameaux et de branches, perte de récolte, parfois dépérissement total de la plante hôte.

Observations

Les foyers de cochenille pauliste mentionnés dans les bulletins précédents sont toujours présents sur le littoral varois (débordant sur le littoral ouest des Bouches-du-Rhône) et les Pyrénées-Orientales.

Un réseau de suivi des périodes d'essaimage (migration des larves mobiles sur les feuilles et les fruits), a été mis en place par France Olive en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Var, pour mieux déterminer le cycle de ce bioagresseur. Aujourd'hui, sept

parcelles situées à Hyères, Carqueiranne, La Cadière-d'Azur, La Ciotat, Sauvebonne, La Londe-les-Maures et à Sanary-sur-mer font l'objet d'un suivi.

Les observations de ce réseau de parcelles montrent une augmentation sur la majorité des parcelles suivies. Un essaimage semble être en cours avec une migration des larves depuis les fruits vers les jeunes pousses.

Analyse du risque

Le risque évalué est **fort à très fort** si des foyers de **cochenille pauliste** sont présents sur la parcelle. Le risque est **faible** si vous n'observez pas de foyers. Les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tiennent pas compte des spécificités de votre exploitation.



La Chambre d'agriculture du Var réalise **un nouvel état des lieux exhaustif** de la présence de cochenilles sur le territoire oléicole pour la récolte 2026.

Si vous êtes producteur et/ou moulinier souhaitant relayer l'information, vous trouverez un questionnaire et d'autres supports d'information [sur le site de la Chambre d'agriculture du Var](#). Il est important de compléter le questionnaire même si vous n'avez pas de cochenilles sur vos parcelles afin de délimiter plus précisément les zones où la cochenille en question est présente.

Gestion du risque

- Attention, pour **ne pas diffuser cette cochenille dans d'autres territoires**, il est impératif de ne pas implanter ou faire circuler du matériel végétal contaminé dans les zones exemptes de ce bioagresseur. En cas de suspicion, il est primordial de contacter France Olive pour réaliser un diagnostic et envisager la stratégie à mettre en œuvre pour limiter sa diffusion.
- Dans les secteurs déjà contaminés, il est important, comme pour de nombreux bioagresseurs, de **favoriser la biodiversité** pour faciliter la présence et le développement d'insectes prédateurs ou parasitoïdes qui vont participer à la régulation de cette cochenille. Pour cela, conservez si possible une couverture végétale, favorisez les haies composites, D'ailleurs de nombreuses coccinelles prédatrices *Exochomus quadripustulatus* ont été observées dans les vergers fortement infestés.
- Dans les parcelles fortement contaminées nécessitant la mise en œuvre de stratégies de lutte notamment phytosanitaire : il n'y a pas de solution de biocontrôle pour cette période.

APPEL A VIGILANCE

Datura stramoine

Le datura stramoine, bien qu'absent à notre connaissance des parcelles oléicoles, peut être difficile à gérer. A titre informatif, vous trouverez la note nationale concernant cette espèce [ici](#).

Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

France Olive Production – Justine CHAZALVIEL

Relecture

DRAAF - SRAL PACA

Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Observation

Christine Agogué – CA 11

Anaïs Bascoul – CivamBio 66

Corinne Barge – CIVAM oléicole 13

Elian Escande – CivamBio 11

Alix Gleize – CA 30

Elise Rouanet – AOP Haute Provence

Sébastien Leverge – Consultant en oléiculture

Cécile Dave – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse

Bastien Signoret / Joshua Berthomeu - Coopérative du Nyonsais

Benoît Chauvin-Buthaud – CA 26

Célia Gratraud – Consultante en oléiculture

Maud Damiens – CA 06

Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83

Nathalie Serra-Tosio – SIOVB (Baux de Provence)

Alex Siciliano – GOHPL (Haute Provence et Luberon)

Fanny Vernier – CA 83

François Veyrier – CETA d'Aubagne

Lucie Scheuir – CA de la Corse



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA